

Les Cahiers des Dix



1742

Olivier Maurault, P.D., P.S.S., M.S.R.C.

Number 7, 1942

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079854ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079854ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maurault, O. (1942). 1742. *Les Cahiers des Dix*, (7), 161–184.
<https://doi.org/10.7202/1079854ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

1742

Par MGR OLIVIER MAURALT, P.D., P.S.S., M.S.R.C.

Montréal venait d'avoir cent ans.

Ce n'était plus le chétif fort de pieux bâti à la hâte par les pionniers de 1642, sur l'étroite pointe à Callières; c'était une place forte, entourée de murailles de pierre, où vivait en sûreté une population de 7,800 âmes⁽¹⁾, dans un peu plus de 500 logis.

On avait justement terminé ces fortifications depuis peu de temps. Commencées en 1717, sous la direction de l'ingénieur royal Chaussegros de Léry, elles avaient coûté 445,000 livres, connu bien des lenteurs et soulevé beaucoup d'acrimonie. Mais enfin, elles se dressaient maintenant, à une hauteur moyenne de dix-sept pieds, de quatre pieds d'épaisseur à la base et de trois pieds au sommet. Treize bastions en brisaient la ligne, et une dizaine de portes y donnaient accès. Du côté des terres, des fossés précédaient les murs. Ceux-ci, du côté du fleuve, suivaient la rue actuelle des Commissaires, montaient vers l'ouest près du couvent des Récollets, tournaient au nord dans la ligne de notre ruelle des Fortifications et bouclaient le circuit à la place Viger, où se trouvaient une colline dominée par un fort, une caserne et les magasins du roi.

A l'intérieur de ces murs s'entrecroisaient des rues étroites, tracées pour la plupart depuis soixante-dix ans: les rues Capitale, Neuve, Saint-Louis, Saint-Paul, du Saint-Sacrement, de l'Hôpital, de Sainte-Thérèse et Notre-Dame, dans le sens de la longueur; dans le sens transversal, les rues Augustine (Saint-Augustin), Saint-Pierre, Saint-Jean, Saint-Eloi, Saint-François, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Gabriel, Saint-Vincent, Saint-Claude et Bonsecours.

Deux places seulement s'ouvraient un peu plus largement que

(1) Approximativement. En 1740, elle était de 7,710.

les rues: celle du Marché, près du port, et la place d'Armes, à l'ouest de l'église paroissiale, à la haute ville. Il y avait bien quelques vastes jardins, mais ils n'étaient pas ouverts au public: c'étaient ceux de l'Hôtel-Dieu et du château de Vaudreuil, rue Saint-Paul; ceux du château de Ramezay, des Jésuites, de la Congrégation de Notre-Dame, du Séminaire et des Récollets, rue Notre-Dame.

Le feu avait déjà ravagé Montréal à deux ou trois reprises, depuis sa fondation. Après l'incendie de 1734, le dernier en date, on avait pris des moyens énergiques contre le retour du fléau et créé un service d'incendie. Autant que possible les maisons devaient être construites en pierre, les fenêtres fermées par des contrevents de fer, les toitures recouvertes en métal ou en ardoise et munies d'échelles. Cependant, le bardeau resta encore longtemps en honneur. En 1742, l'aspect de la ville n'était peut-être pas gai, car le calcaire du pays, avec lequel on construisait, est d'un gris assez sombre, mais la solidité et la dureté compensaient l'élégance absente, et quelques toitures de métal jauni flamboyaient au soleil du midi. Vu du fleuve ou du coteau où, cent ans plus tard, passerait la rue Sherbrooke, Montréal offrait un spectacle pittoresque, avec sa ceinture de murailles, ses pignons de pierre ou de bois et ses cheminées, ses six ou sept clochers, sans prétention mais de lignes agréables.

« A vrai dire, écrit M. E.-Z. Massicotte⁽²⁾, on ne saurait imaginer ville plus démocratique que Montréal, à cette époque, car la maisonnette du journalier ou la boutique de l'artisan voisinent très souvent la demeure du bourgeois ou l'hôtel du gentilhomme. Cependant, on aperçoit que les fonctionnaires et les négociants semblent se grouper dans les rues qui débouchent sur la place du Marché — aujourd'hui place Royale. »

Nous ne résistons pas au plaisir de nommer un certain nombre de ces humbles ou notables citoyens du Montréal de 1742, ne serait-ce

(2) *Un recensement inédit de Montréal en 1741*, Mémoires de la S.R.C., mai 1921, p. 4. Sans ce recensement, annoté avec un soin infini, par M. E.-Z. Massicotte, on ne pourrait à peu près rien écrire du Montréal de 1742.

que pour nous réjouir de quelques sobriquets. Au surplus, cette nomenclature nous fera voir de quels éléments se composait une ville coloniale du XVIIIe siècle.

* *
*
*
*

Commençons par le plus noble des métiers, celui de charpentier-menuisier. Il y avait en ville, à cette époque, René Viger, charpentier du roi, Joseph Lupien dit Baron et Nicolas Morant, qui était aussi maître de pension; il y avait le maître-menuisier J.-B. Lebeau, Denis Jourdain dit La Brosse, Jean Filion dit *Dubois* et Pierre Gautier dit *Rabot*, tous les deux joliment surnommés.

Mais nous avons dit que l'on construisait en pierre, à Montréal. Aussi avons-nous Esprit Senet dit Lachenaye, Guillaume Valade, qui sont des maçons, et Paul Tessier dit LaVigne, qui s'intitule en plus tailleur de pierre.

Ces ouvriers se font aider du ferblantier Antoine Beaumont dit Pistolet, du serrurier Jean Billon, et des forgerons Jacques Lavallée, Pierre Boutin, Jacques Diel, Antoine Durozeau et J.-B. Trudeau.

Nous connaissons en outre trois armuriers, Paul Desforges dit Saint-Maurice (on dirait un jeu de mots sur les Forges de Saint-Maurice qu'on exploitait alors), Jacques Cavelier, maître-armurier, et enfin Théophile Barthe dit Bardet, armurier du roi.

Le Montréalais, une fois logé, devait s'habiller convenablement. Voici les principaux de ses quinze tailleurs: Louis Pouget, Pierre Gervais et Vincent Morand dit Lacharpente (le surnom est ici insolite), Charles Demers et Joseph Grinill.

Voici ses tisserands: Pierre Auger et Jacques Jalteau; voici son fabricant de bas: André Souste, ci-devant de la communauté des Frères Charon. Chose curieuse et inattendue, il deviendra *notaire*, en 1745. Il avait épousé une demoiselle au joli nom, Marie-Louise d'Estienne de Clérin, qui sans doute ne fut pas fâchée du changement de profession de son mari.

Une bonne demi-douzaine de cordonniers fabriquaient et rapiécèrent les chaussures: c'étaient Gabriel Leber dit Yvon, Jacques Viger (il y avait beaucoup de Viger en ville), François Demest, Louis Ménard, Joseph Dugast, François Robidoux.

Nous ne connaissons qu'un seul chapelier ou vendeur de chapeaux, qui devait faire de bonnes affaires, car on se couvrait alors: J.-B. Chauffour.

Les perruquiers étaient plus nombreux; d'abord Toussaint Rebou dit Léveillé, maître-perruquier, puis Nicolas Boulé et Pierre Compain dit L'espérance, Charles Charpentier, J.-B. Huberdeau, Alexandre Larchevêque, Jacques-Joseph Cheval, Antoine Janis.

Ainsi logé et vêtu, le Montréalais devait manger et boire: un de ses boulangers était Noël Guillon Duplessis, et son brasseur, Pierre Crespeau. Mais il préférait le vin, la guildive, etc.

Avait-il besoin d'une horloge? Il s'adressait à J.-B. Filteau dit Dubois, « orlogeur », rue Saint-Paul. Voulait-il la faire dorer? Il allait trouver, rue Notre-Dame, Claude-Vincent Menneson, maître-doreur.

Les mille autres produits qui n'étaient pas de fabrication ménagère, il allait les chercher chez les nombreux marchands, rue Notre-Dame, chez Jacques-Pierre Paumereau, ou chez Jean Fresnière Biron, marchand bourgeois, celui-là; rue Saint-Paul, chez Julien Rivard, chez J.-P. Legras, chez Jean Latour, chez Pierre-Théodore Guy ou chez Pierre de Lestage, sieur Desperoux. Il y avait aussi en ville des *marchands-voyageurs* qui se nommaient J.-B. Joliet-Baillargé et Pierre Descomps dit Labadie. Il y avait même un *négociant*: Pierre Cosme dit Saint-Cosme.

Le Montréalais voulait-il se marier, acheter une maison, faire son testament? Les notaires ne manquaient pas. Il y avait, en 1742, J.-B. Adhémar, notaire royal, ancien greffier du tribunal, François Simonnet, notaire royal également, Charles-François Coron, qui avait épousé Marie-Anne de Miray de l'Argenterie, Nicolas-Augustin Guillet de Chaumont, époux de Félicité d'Ailleboust, Louis-Claude Danré de

Blanzzy, qui avait d'abord été procureur des particuliers auprès du tribunal, devint notaire en 1738 et greffier de la cour en 1744.

Et s'il fallait se faire soigner pour quelque maladie, des médecins vous attendaient dans leur cabinet: Claude Benoît, fils de Joseph, médecin et chirurgien, rue Notre-Dame; Joseph Istre, chirurgien, rue Notre-Dame lui aussi; Timothé Sylvain (ou Sullivan), rue Saint-Paul; Pierre Puibareau de Maisonneuve, rue Saint-Jean, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, le vieux docteur Jean Guichard, âgé de 75 ans, rue Saint-Vincent, et Ferdinand de Feltz, qui s'intitulait chirurgien major des hôpitaux.

S'il vous arrivait des hôtes que vous ne pouviez pas loger chez vous, vous deviez les conduire rue Saint-Paul, à la pension de Nicolas Morant dit La Grandeur où descendaient nobles gens, hommes de loi et négociants, ou chez Pierre-François Dorlet, rue Notre-Dame, chez Guillaume Robidoux, rue Saint-Joseph, chez Etienne Campion dit Labonté, ou chez André Bodin dit Sans rémission, ancien soldat devenu aubergiste et qui le demeura jusqu'à la Conquête.

Enfin, deux autres utilités publiques étaient représentées alors à Montréal. On pouvait avoir besoin de faire écrire une lettre: Guillaume Séguin dit Bellerose s'en chargeait. Et si, dans vos affaires avec les Iroquois, il vous fallait un interprète, Michel Maray de la Chauvignerie, époux de Marie-Joseph Rimbault de Saint-Blin, se mettait à votre disposition.

Faut-il parler de vos procès? Il y avait un juge à Montréal, qui portait le titre de « lieutenant général civil et criminel ». Jacques-Joseph Guiton de Monrepos siégeait au tribunal de Montréal. Il était aidé et suppléé au besoin, par Jean-François Mailhot, lieutenant particulier, ou par François Foucher, procureur et conseiller de roi. Un greffier, Claude-Cyprien-Jacques Porlier, les assistait. Autour d'eux se mouvaient des huissiers; un, nommé par le Conseil supérieur de Québec: c'était J.-B. Adhémar; neuf autres, attachés au tribunal régional: J.-B. Decoste (de 1731 à 1759), J.-B. Guyart (depuis 1741), Jacques Saulquin dit Saint-Joseph (de 1732 à 1760), A. Brugière, C.

Davaine, A.-L. Guignard, N.-F. Robert et C. de Monmerquet. Enfin le géôlier, Charles-René LePailleur, attendait à la porte...

Dans cette ville adonnée au commerce, qui avait été jadis et restait le point de départ de tant de voyages de traite, on ne s'étonnera pas de rencontrer des citoyens dont la profession était de voyager. Voyageurs, et qui ne craignaient ni la distance ni la peine, des hommes comme Michel Gamelin dit Gaucher, Jacques-Philippe Farly, Henri-Nicolas Catin, Pierre Hubert dit Lacroix, J.-B. L'Archevêque dit La-promenade, Etienne Petit-Boismorel, Urbain Brossard: ils représentaient une corporation qui avait fait la réputation de Montréal.

D'autres professions et métiers étaient aussi représentés à Montréal. On y trouvait, par exemple, un « constructeur des bateaux du roi » Charles Viger; un ingénieur, qui avait élevé les remparts de la ville et la façade de Notre-Dame, le chevalier Gaspard Chaussegros de Léry, logé pour lors au château de Vaudreuil qu'il avait construit en 1703; un entrepreneur-architecte Dominique Janson dit Lapalme; des sculpteurs: Paul Jourdain dit Labrosse et, sans doute, Antoine Cirier; des orfèvres comme Ignace-François Delzenne et Louis-Joseph Varin dit Lapistolle qui se donne simplement comme artiste.

* *
*
* *

Montréal, ville militaire, possédait, avons-nous dit, sa citadelle et sa caserne. En 1721, le Père de Charlevoix⁽³⁾, parlant de cette citadelle, disait qu'elle n'était qu'« une méchante Redoute sur un petit Tertre qui sert de Boulevard, et va se terminer en douce pente à une petite Place quarrée ». En 1726, le *Dictionnaire universel de la France*⁽⁴⁾ la décrivait ainsi: « un petit fort revêtu de terrasses dont les batteries enfilent les rues d'un bout à l'autre ». C'est déjà mieux pour une forteresse. Elle se dressait, en effet, dans l'axe de la rue Notre-

(3) *Journal historique d'un voyage de l'Amérique*. 8e lettre.

(4) Tome 3, pp. 1292-1293.

Dame. La rue Saint-Paul la séparait des casernes, sises au bord du fleuve. Le voyageur suédois Kalm, en 1749, n'en dit mot, sauf qu'il affirme que Montréal, pour sa défense, requiert une nombreuse garnison. La plupart des soldats logeaient à la caserne de la citadelle. Un certain nombre cependant et quelques officiers demeuraient en ville. C'est ainsi que les soldats J.-B. Boullard et J.-B. Sadé-Lalime habitaient rue Notre-Dame; le soldat François Guillemain, rue Saint-Paul; les soldats Hubert Baubin et Jacques Bigeot dit La Giroflée, rue Saint-Eloi; tandis que l'ancien soldat François Brélion dit Sanscartier, époux de Marie-Catherine-Angélique Gouin, plus tard aubergiste, habitait rue Saint-Vincent, et rue Saint-Pierre, l'ancien soldat Antoine Hus dit Laventure, époux de Marie-Anne Fourneau dit Brindamour. Il y avait encore le sergent Pierre Voisin dit LaCroix et le sergent Paul Malepart Beaucour (qui signait *de Beaucour* et quittera bientôt l'armée pour peindre des tableaux), les caporaux Jean Mainguy dit La Chaussée et Arthur-Laurent Guignard, plus tard huissier; les officiers Louis-René Godefroy de Linctot et François Marchand de Lignery, ce dernier logé hors les murs, au faubourg Saint-Louis, avec sa femme Marie-Thérèse Migeon de la Gauchetière (la rue qui porte ce nom passera au nord de leur propriété); enfin le capitaine Pierre de Villedonné, nouvellement marié à Marguerite Damours de Louvières.

Quant au commandant de la place, le gouverneur de Montréal, Josué Bois-Berthelot de Beaucourt, âgé alors de quatre-vingts ans, il occupait la maison des héritiers Chaumine, près de Bonsecours et à deux pas de la Citadelle. L'ancien syndic des habitants, qu'on aurait pu comparer à un maire de la ville, avait disparu depuis 1677. Le gouverneur avait l'administration militaire de Montréal, assisté de Claude-Michel Bégon, lieutenant de roi, et de Charles Le Moyne, baron de Longueuil et major.

L'administration civile relevait de l'intendant. Chaque année, l'intendant Gilles Hocquart⁽⁵⁾ montait à Montréal. Il demeurait, non

(5) Intendant de 1731 à 1749.

pas au prétendu palais de l'Intendance, qui n'apparût qu'à partir de 1753 — si jamais il exista — mais au château de Ramezay, loué à cet effet par le gouvernement. En son absence, son subdélégué, le commissaire ordonnateur Honoré-Michel de Villebois de la Rouvillière, faisait la besogne.

Quand le gouverneur général⁽⁶⁾, Charles de Beauharnois, visitait la ville — c'était presque toujours en hiver — il se rendait au château de Vaudreuil, toujours prêt à le recevoir.

* *
*
*
*

Ces trois hommes, par leur caractère honnête, débonnaire et paisible, reflètent l'époque que nous étudions.

La France était en paix avec l'Angleterre, la Nouvelle-France l'était aussi avec la Nouvelle-Angleterre. Le commerce suivait son cours normal. Sans doute, la Compagnie des Indes détenait, depuis 1719, le monopole de la traite des pelleteries qui lui rapportait 600,000 livres par année; mais il en restait bien quelque chose sur place.

Les Montréalais avaient eu tout récemment une nouvelle preuve de ce monopole. La Compagnie s'étant aperçue que certaines étoffes d'indiennes pénétraient au pays en contrebande, avait obtenu de l'intendant la permission de perquisitionner tous les foyers et d'y marquer à son sceau toutes les indiennes qu'elle y trouverait, afin de pouvoir s'emparer, dans l'avenir, de celles qui ne seraient pas marquées. Cette sorte de recensement avait eu lieu, au cours de l'été précédent (1741) et n'avait pas rencontré une approbation unanime.

Malgré des vexations de ce genre, et malgré les mauvaises récoltes des années 1738 à 1742, l'aisance était générale, à la ville comme à la campagne. On ne connaissait pas encore le régime d'exactions qu'allait inaugurer Bigot, à partir de 1748.

Depuis que la route de Québec à Montréal était devenue rou-

(6) Gouverneur général de 1726 à 1747.

lante, en 1737, on pouvait faire le voyage entre les deux villes en quatre jours. Et bientôt, en 1747, une autre route reliait Montréal à Saint-Jean et à New-York.

L'harmonie régnait, en outre, entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse.

A Montréal, l'autorité religieuse était dignement représentée par M. Louis Normant de Faradon, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice depuis 1732, et grand vicaire de l'évêque de Québec, pour lors Mgr Dubreil de Pontbriand. M. Normant était assisté de M. Antoine Déat, qui fut curé de Notre-Dame, de 1730 à 1760, de M. Mathieu Falcoz, procureur pendant trente ans, qui s'occupait des affaires de la seigneurie de Montréal, enfin M. Laurent Riverie de Clérimbert, qui fut économiste du Séminaire, de 1729 à 1753. Je ne parle pas des autres Messieurs de la maison, appliqués au ministère de la paroisse, de ceux qui étaient curés un peu partout dans la région, et des missionnaires dispersés à Oka (au bord du lac des Deux-Montagnes) et en Acadie. Aux registres des baptêmes, mariages et sépultures apparaissent les noms de MM. Normant, Déat, Falcoz, Bouffandeau, Mathevet, Breul, Poulin, Favre, Doinet, Courtois, Peigné, Navetier, Degeay.

* *
*
*
*

La chère église Notre-Dame, bien des Montréalais septuagénaires se rappelaient avoir assisté à son inauguration. Ils l'avaient vu s'agrandir, s'embellir, devenir la plus belle église du Canada, pour ne pas dire davantage. Ils l'avaient connue d'abord, simple nef de pierre d'une centaine de pieds de longueur, avec deux petits transepts, lui donnant la forme d'une croix, sans façade et sans clocher. Un maître-autel sous un baldaquin, placée à la croisée des transepts, en avait fait d'abord le seul ornement. Puis on avait ajouté deux autels latéraux, l'un en l'honneur de la Vierge, l'autre en l'honneur de saint Joseph. Cet état avait bien duré quarante ans. Et voilà que, un jour,

le supérieur du Séminaire, M. Vachon de Belmont, décide de faire construire à ses frais, une élégante façade, dont il confie les plans à M. Chaussegros de Léry. En 1723 donc s'élevait une façade en pierre de taille, ornée au rez-de-chaussée de six pilastres, et au premier étage, de deux autres pilastres supportant un fronton triangulaire et encadrant la fenêtre du jubé de l'orgue. C'était bien la plus gracieuse construction du pays. Elle aurait pu se passer de clocher. Mais une église sans clocher, est-ce que cela était possible? On parla bientôt d'un clocher. On le commença du côté du Séminaire et l'on aménagea à sa base une chapelle à saint Roch. Malheureusement, le terrain n'était pas assez solide pour porter une tour. On se mit donc à ériger un autre clocher carré, du côté de la place d'Armes. On l'éleva assez haut, plus haut que le fronton de la façade, et on le couvrit, à « la façon d'un moulin à vent », d'une toiture pointue octogonale. Il devait rester dans cet état austère jusqu'en 1777. Entre temps, il avait fallu agrandir l'église. On avait pris le parti d'unir les deux transepts, d'un côté à l'amorce du premier clocher et d'un autre côté au clocher actuel, et d'unir ces deux passages à la nef principale par des arcades ouvertes dans les murs primitifs. On eut ainsi trois nefs et de nouvelles chapelles, celles de sainte Anne et de saint Amable. Ces changements se firent en 1734 et en 1739.

On sentit alors le besoin d'éclairer davantage le sanctuaire et d'ajouter deux croisées aux trois qui existaient déjà. Et justement, à la fin de mai 1742, Jacques Charly Saint-Ange, le marguillier en charge, payait 24 livres à Dominique Janson pour les cinq croisées qu'il avait faites à l'église. Ces travaux en avaient entraîné d'autres. Pierre Gatien réclamait 45 livres, la Soeur Saint-Hyppolite de la Congrégation de Notre-Dame en réclamait aussi, pour les ouvrages qu'ils avaient tous deux exécutés. M. Déat, le curé, avait acheté des chandeliers pour une valeur de 50 livres. Louis Charly Saint-Ange, qui réglait les affaires de son frère Jacques, décédé, soldait le tout à même les recettes de l'année qui étaient de 4,212 livres 5-3.

Notre-Dame était une riche et belle église pour l'Amérique d'a-

lors. Placée dans l'axe de la rue Notre-Dame, offrant au fleuve sa longue façade latérale, elle devait paraître fort importante et dominer toute la ville de sa masse de pierre et de ses hauts pignons.

* *
*
*

Les Jésuites possédaient aussi leur couvent: « Petite Maison », dit le Père de Charlevoix, qui l'habita un peu plus d'un mois, en 1721, « mais leur Eglise . . . est grande et bien bâtie ». En 1742, le P. Pierre-Daniel Richer était supérieur de la communauté, le P. Jacques Le-Sueur, préfet et *socius*, le P. Etienne Lauerjat, *operarius*, et le Frère Charles Dohen, homme à tout faire, les servait. Au début, en 1692, les Pères n'avaient songé à avoir à Montréal qu'une sorte de procure. Mais ils durent bientôt étendre leur action, fonder dans leur chapelle des congrégations et ouvrir dans leur couvent un commencement de collège. En 1742, M. Normant posait la première pierre d'une nouvelle aile.

Les Récollets, établis à Montréal en 1692, avaient construit leur maison à l'autre bout de la rue Notre-Dame, vers le sud, près des fortifications. Kalm la trouve spacieuse et loue — on ne sait pourquoi — la solidité de ses murs. Une communauté de cinq ou six religieux y observait la règle de saint François, en 1742, probablement sous la direction du R. P. Etienne Piscot.

Une autre communauté d'hommes, celle-là indigène, je veux dire d'origine canadienne, possédait une vaste maison, à proximité des Récollets, mais en dehors des murs et au-delà de la petite rivière qui séparait la pointe à Callières de la terre ferme. Jean-François Charon de la Barre avait construit, de 1692 à 1694, sur un terrain que le Séminaire lui avait concédé, à la pointe à Callières, une vaste maison de pierre pour y recevoir les pauvres et les vieillards. De 1695 à 1704, il y avait adjoint une belle chapelle, sous le titre de la Sainte-Croix. En 1705, une centaine de pauvres, bon nombre de pensionnaires, habi-

taient l'Hôpital Général, ainsi qu'on le nommait. Déjà, à cette époque, le Frère Charon et ses compagnons méditaient de doubler leur féconde entreprise de charité, d'une oeuvre d'enseignement, afin de former des instituteurs pour la ville et les « côtes ». Dès 1717, un des Frères enseignait à la Pointe-aux-Trembles. Mais l'organisation de cette école normale entraîna M. Charon et ses successeurs, Frère Chrétien, Frère Hodiesne et Frère Jeantôt, dans des démarches si longues et si lointaines, que l'oeuvre même de l'Hôpital en souffrit et pérécrita sans retour. En 1742, elle était vouée à une ruine prochaine.

Dans une maison de la rue Notre-Dame, une veuve de bonne famille, Mme d'Youville, avec l'aide de deux compagnes, s'occupait, elle aussi, des pauvres. Pour le moment, et depuis 1738, elle était clouée au lit, souffrant d'un mal de genou. Elle resta ainsi sept ans. Ce ne fut qu'en 1747, après son retour à la santé et après qu'elle eût fondé, avec M. Normant de Faradon, sa communauté des Soeurs Grises, que l'Hôpital des Frères Charon fut confié à ses soins.

Le vaste bâtiment de trois étages, entouré de jardins, était situé hors les murs, avons-nous déjà dit. Plus près du fleuve, à l'endroit où Maisonneuve avait bâti son fort, se dressait une grande maison de pierre bastionnée — c'est-à-dire probablement posée sur une base bastionnée — que M. de Callières, gouverneur de Montréal, avait construite pour lui, à la fin du XVIIe siècle. En 1742, elle servait d'entrepôt, mais avait conservé son grand air⁽⁷⁾.

Deux autres grands bâtiments émergeaient au-dessus des murs de la ville et au-dessus des toits: l'Hôtel-Dieu et le Couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Un nouvel Hôtel-Dieu avait surgi immédiatement des flammes de son dernier incendie, en 1734. Les religieuses s'y logèrent tant bien que mal jusqu'en 1742. Le 3 mai de cette année-là, grâce à un don de 2,000 livres, on put terminer le bâtiment et la chapelle qui fut inaugurée en 1744. La Mère Anne-Françoise Leduc dirigeait alors quarante-deux hospitalières.

(7) *Cahier des Dix*. No 5, pp. 183-186, article de M. E.-Z. Massicotte.

Le Couvent de la Congrégation avait quitté le côté sud-est de la rue Saint-Paul depuis 1683 et occupait la rue Saint-Jean-Baptiste et la rue Notre-Dame, au haut du coteau. Outre la chapelle de la communauté, rendue célèbre par la réclusion volontaire de Jeanne LeBer, on y voyait, dans le coin ouest du jardin, la chapelle de Notre-Dame de la Victoire, érigée en 1718, en action de grâces pour la victoire remportée par les éléments sur la flotte de l'amiral Walker, en 1711. C'était un lieu très cher aux Montréalais. Ils aimaient cette communauté fondée chez eux et qui avait essaimé partout dans le pays et même jusqu'à Louisbourg. Mère de la Présentation, née Catherine Amyot, en était alors supérieure et dirigeait environ 65 religieuses.

Enfin, adossée aux murs de la ville, du côté du fleuve et aux pieds de la citadelle, s'élevait la fine silhouette de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, simple nef de pierre ornée d'un léger clocher de bois. Marguerite Bourgeoys en avait eu l'idée et avait elle-même enseigné aux Montréalais le chemin de son cher pèlerinage. Que restait-il, dans notre brillante église actuelle, de l'humble sanctuaire qu'a connu le régime français? Dieu le sait. Il fut brûlé en 1754, puis reconstruit en 1771, puis agrandi et gâté en 1885. Quand on en visite les fondations, on est étonné d'y trouver d'énormes murs, qui sont peut-être la base de la première chapelle, celle où nos pères de 1742 allaient prier. Les soldats de la caserne voisine y faisaient sans doute leurs rares dévotions, en attendant les matelots et les débardeurs de notre époque.

* *
*
*
*

Il y a toute une portion de la population de Montréal dont nous n'avons pas encore parlé: la petite noblesse, les rentiers, les veuves de militaires pensionnées du gouvernement et quelques étrangers.

Les étrangers n'étaient qu'une poignée et encore quelques-uns d'entre eux, ayant contracté des alliances canadiennes et francisé

leurs noms, n'étaient-ils plus étrangers que par leurs origines. Ces Anglais, ou ces Américains avant la lettre, étaient Timothé Sullivan ou Sylvain, Joseph Greenhill dit Grenil, Jean-Daniel Madox ou Maddon, J.-B. Dagueil ou Daguille, époux de Priscilla Story, et les Otis devenus pour lors Hotesse⁽⁸⁾.

Beaucoup plus nombreux étaient les jolis noms fleuris de notre petite noblesse, authentique ou non. En voici quelques-uns qui éveillent bien des échos glorieux de notre passé militaire ou commercial. Mme de Joncaire, née Madeleine Leguay de Beaulieu, François Le compte de Bellegarde dit Lavimaudière, Mme Robinau de Bécancour de Portneuf, née Marguerite-Philippe Daneau de Muy, et Mme Nicolas Daneau de Muy, née Catherine d'Ailleboust, Mme Veuve Claude Le Boiteux de Saint-Olive, le sieur d'Ailleboust de la Madeleine et sa femme Marie-Charlotte Godefroy de Linctot, Marie-Louise de la Ronde, veuve de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et son fils Jean; Nicolas Joseph de Noyelle de Fleurimont, Marie-Catherine Gauthier de la Vérendrye, fille de Pierre de la Vérendrye, Pierre Gamelin Maugras, époux de Marie-Clémence du Frost de la Jemerais, Madeleine-Thérèse Gadois, veuve de Jules LeFournier du Vivier, J.-B. Céloron de Blainville et sa femme Suzanne Piot de Langloiserie, Mme Veuve François-Michel LePailleur de Laferté, Louis Lefebvre du Chouquet, ancien garde-magasin du fort Frontenac, Louise Renaud du Buisson, épouse de Charles-Henri-Joseph de Tonty, le Chevalier de la Corne, Joseph Denau de Taily, René de Couagne, le sieur Charles Dumay de Sermont, Paul d'Ailleboust de Périgny qui mourra cette année 1742, et sa femme Madeleine-Louise Margane de la Valtrie, Mme de Clignancourt, Marguerite Fortier, veuve de J.-B. Bissot, sieur de Vincennes, Mme Nicolas-Roch de Ramezay, née Louise Godefroy de Tonnancourt, le chevalier Jean Jarret de Verchères et sa femme Madeleine d'Ailleboust de Manthet, Marie Pécaudy de Contrecoeur, veuve de Jean-Louis de Chapt de la Corne, Pierre de Saint-Ours, Marie-Louise de Miray d'Argenterie, veuve de Joachim-Jacques Le Ber de Senneville et Joseph-

(8) Gérard Malchelosse, *Généalogie de la famille Otis, branche canadienne*.

Hypolite Le Ber de Senneville, époux de Anne-Marguerite Soumande, Marie-Elisabeth Robert de la Morandière, épouse de Claude-Michel Bégon, Marie-Anne de la Porte, veuve de Jacques Testard de Montigny, Mme Veuve Gédéon de Catalogne, Louise Bizard, fille du major Jacques Bizard, petite-fille de Lambert Closse et épouse du capitaine Charles du Buisson, Christophe Sabrevois de Sermonville et sa femme Agathe Hertel, Mme de Muy, le sieur Jean Quesnel dit Fonblanche (dans sa maison de la rue Saint-François naquit la petite Marie-Josephte, qui par son mariage avec André Grasset de Saint-Sauveur, devint la mère du futur martyr du Couvent des Carmes, le bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur), M. de Varennes, le sieur de Vieuxpont, Etienne Robert de la Morandière, Marie-Catherine d'Ailleboust de Coulonge, épouse de René Godefroy de Linctot, Geneviève-Gertrude Le Gardeur de Tilly, veuve de J.-B. Céloron de Blainville, le sieur Bonaventure Le Gardeur de Croisil et sa femme Marie-Joseph Maray de la Chauvignerie, Charles-Henri-Joseph Tonty, sieur de Liette, ancien gouverneur du fort Saint-Louis ou Niagara. Et bien d'autres, absents de Montréal, à cause de leur commerce de fourrures ou en expéditions militaires à la Louisiane.

La Louisiane, pays fabuleux et cependant réel, fut longtemps comme un fief des ambitions et des exploits montréalais! Robert Cavalier de la Salle l'avait découverte et nommée en 1682. Pierre Le Moyne d'Iberville y avait fondé une colonie à la Mobile en 1699, son frère Bienville, en 1721, avait commencé la Nouvelle-Orléans. Il en était depuis lors le gouverneur général et ne devait cesser de l'être qu'en cette année 1742, remplacé par le chevalier Pierre Rigaud de Vaudreuil. Les Le Moyne y avaient presque tous vécu: Sauvoles, Saint-Hélène, Chateauguay, Sérigny; trois au moins y étaient morts. Que de Montréalais les y avaient accompagnés! Bienville écrivait: « . . . Je ne sais ce que serait devenue cette colonie si j'avais congédié les Canadiens . . . Les Canadiens sont des hommes propres à tout, sur lesquels on peut compter! » Qui donc, à Montréal, dans la saison mauvaise, ne rêvait pas de l'exotique et chaude et splendide Louisiane!

* *
*
*
*

Enfin à l'échelon le plus bas de la société montréalaise se tenaient les esclaves nègres ou Panis, dont la ville a toujours compté un certain nombre, sous le régime français.

Tout ce monde, né et élevé dans la foi catholique, se rencontrait dans les chapelles et surtout à l'église paroissiale. En 1742, il y eut à Notre-Dame 210 baptêmes, 44 mariages et 180 sépultures⁽⁹⁾. On assistait à ces cérémonies. Le 24 janvier, est baptisée Marie-Marguerite Dubreil, fille de J.-B. Dubreil dit Saint-Philippe, soldat de la compagnie de M. de Marigny. Le parrain est Pierre Sorel, sans doute un petit-fils du fondateur de Sorel. Le 19 mars, M. Normant de Faradon baptise Honoré-Joseph Bailly, fils de François-Augustin Bailly, cadet dans les troupes de Sa Majesté, et de Dame Marie-Josef Degoutin, accouchée en cette paroisse, mais demeurant en celle de Varennes. Le parrain est Honoré-Michel de Villebois, commissaire ordonnateur, et la marraine Dame Gabrielle-Françoise Auber de Beaucourt, *Gouvernante* de cette ville. Ce baptême dut attirer du monde. Autre baptême intéressant: celui de Marie-Elisabeth Villeray, fille d'Hector Villeray d'Artigny, écuyer et officier dans les troupes, et de Marie Neveu. Il eut lieu le 15 novembre.

Naturellement, les funérailles de hauts personnages ou de notables attiraient la foule. En 1742, on chanta à Notre-Dame plusieurs grands services, ceux de Mme d'Ailleboust, de Mme de Ramezay, de Mme de Saint-Olive, de Mlle Douaire, de M. Paul d'Ailleboust de Périgny et de M. de Beauvais, surtout de Mme la douairière de Longueuil, Marie-Marguerite Le Gardeur, veuve de Charles Le Moyne, baron de Longueuil et ancien gouverneur de Montréal.

Les mariages étaient un prétexte plus gai aux assistances nombreuses. Choisissons au hasard. Le 3 janvier, Jean-François de Vassan épouse Jeanne de Berrey. Les Ramezay, les Longueuil, les Guitton

(9) Chiffres révisés par M. E.-Z. Massicotte.

Monrepos, les Guillimin, les Paumereau, les Foucher, les Lestage sont là et signent au registre. Le 5 février, mariage de Guillaume Dagnaux et de Louise Le Fournier du Vivier. Ont signé: Lamothe, La Saussaye, Noyelle fils et Jumonville de Villiers. Le même jour, François-Marie Bouïat épouse Marie-Anne Gauthier de Varennes. Ils sont entourés de toute une variété de Varennes (Lemoine Varennes, Hippolite Varennes, Varennes Delorme) des Herbin, des de Noyelle, de Sylvain ou Sullivan, de Chartier de Lotbinière, de Puygibaut de la Morandière et d'Angélique de Meloize, la future Mme Péan. Ce fut sans doute le plus « chic » mariage de l'année. Cependant celui de Jacques Gadois Maugé et de Jeanne-Madeleine Godefroy, le 27 août, attesté par une trentaine de signatures où figurent celles des de Noyelle, des Godefroy de Linctot, des Duplessis Faber et des Hertel, et le mariage du 10 décembre, contracté par Luc La Corne de Chapt et Marianne Hervieux, durent être très bien aussi . . .

* *
*
* *

Toute cette population de chevaliers, d'officiers, de soldats, de voyageurs, de marchands, de prêtres et de magistrats, d'ouvriers de tous les métiers, que l'on rencontrait à l'église, on la retrouvait — au moins les hommes — à la grande foire qui se tenait annuellement à Montréal. L'institution remontait aux premiers jours de la ville. Depuis la grande paix de 1701, elle s'était affermie. Les négociants et trafiquants de tout le pays y affluaient, pour rencontrer les voyageurs et les Indiens.

Les Indiens commençaient à venir à Montréal, au mois de juin, en grandes bandes. Ils y venaient à plusieurs reprises pendant trois mois. Après avoir salué le gouverneur à qui ils offraient en cadeau quelques pelleteries, ils s'installaient sur le bord du fleuve, le long des murs de la ville. Des sentinelles gardaient leurs cabanes pendant qu'ils circulaient dans les rues. « Un mouvement tumultueux » y règne

alors. Les Montréalais sont aux aguets. « L'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de castors, l'autre l'attire chez lui et compose du mieux qu'il peut. » On échange des peaux d'ours, de loups, de cerviers, de chats sauvages, de pékans, de martres, de loutres, de renards argentés, de chevreuils, de cerfs et d'originaux, pour de la poudre, des balles, des « capots », des habits à la française, du vermillon, des chaudières, des marmites, etc. Il y a beaucoup de bruit et beaucoup de querelles. Et malheureusement, malgré les défenses, quantité d'Indiens s'enivrent.

Avec l'église paroissiale et la foire annuelle, un des rares points de ralliement de la population était la place du Marché — notre première place d'Armes — maintenant notre place Royale, où se dresse l'obélisque des fondateurs. A défaut de monument, on y voyait en permanence tout l'appareil de répression légale du temps: pilori, carcan, etc., salulaire avertissement aux larrons et autres gibiers . . . En 1742, le petit bâtiment de pierre qui occupe le côté sud-est de la rue Saint-Paul n'existait pas encore; en revanche, du côté du fleuve, à l'intérieur des murs, se trouvait un corps-de-garde où se tenaient des militaires. La place était petite. Aussi, chaque vendredi, jour de marché, devait-elle regorger de marchands et d'acheteurs. Tout Montréal s'y coudoyait. Et même des Indiens du voisinage y venaient faire des emplettes.

On y faisait, entre Canadiens, de bonnes affaires, qui se soldaient en papier monnaie. Il faut savoir, en effet, que sous le régime français, le numéraire était très rare. On se servait de monnaie de carte ou de papier. En 1749, le Suédois Kalm en est si frappé, qu'il décrit le système en plusieurs pages.

« Au Canada, dit-il, — et il aurait pu ajouter: en Louisiane — l'échange se fait presque entièrement avec le papier-monnaie . . . Les billets sont écrits et non imprimés. Voici leur origine et la cause de leur émission: le roi de France ayant trouvé trop dangereux d'envoyer de l'argent monnayé pour la paie de ses troupes à cause des pirates, des naufrages et d'autres accidents, ordonna à son intendant à Qué-

bec et à son commissaire à Montréal, d'écrire des billets pour le montant des sommes dues à ses troupes et de les distribuer à chacun de ses soldats. Sur ces billets il est marqué qu'ils portent la valeur de telle ou telle somme jusqu'en octobre prochain, et ils sont signés par l'intendant ou par le commissaire; dans l'intervalle, ils ont le cours de l'argent. Au mois d'octobre, à un jour donné, chacun apporte les billets qu'il possède à l'intendant à Québec, ou au commissaire à Montréal, qui les échangent contre des mandats sur la France, payables à vue, en argent légal, au trésor du roi. »

Si nécessaire et si commode que fût le système, il joua finalement contre les Canadiens, puisque après la Conquête, ils ne purent pas se faire rembourser leur papier monnaie par la couronne de France.

Les Indiens avaient d'autres prétextes ou raisons que la foire de venir à Montréal. Ils sentaient le besoin de se rapprocher des Montréalais, dont la puissance et l'audace leur plaisaient. Ils savaient qu'en 1730, des Montréalais, M. de Saint-Ange, commandant au fort de Chartres sur le Mississipi, M. de Villiers, à la rivière Saint-Joseph au centre de l'Amérique, et M. de Noyelles, commandant chez les Miamis, avaient détruit la nation des Renards de la baie des Puants (lac Michigan) qui étaient les alliés des Anglais. Ils savaient aussi que d'autres alliés des Anglais, les Chicachas de la Louisiane, venaient d'être réduits, en 1740, par le baron de Longueuil, major de Montréal, et ses troupes canadiennes. Ils n'ignoraient pas, enfin, que Thomas de Joncaire, un autre Montréalais, tenait tête aux Iroquois et aux Anglais, depuis 1726, dans son fort de Niagara, et permettait ainsi au commerce de sa ville de suivre son cours avec Détroit et Michillimakinac.

C'est pourquoi, eux, les Iroquois étaient venus, en 1740, après la mort de Mgr de Lauberivière, porter leurs condoléances, pleurer Joncaire qui venait de disparaître et louer Bienville, le maître de la Louisiane.

En de telles circonstances, les Montréalais se montraient « bons princes » et faisaient fête à leurs rusés visiteurs et clients.

* *
*
*
*

Bien que les Montréalais fussent loin d'être tous d'origine normande — ils venaient plutôt de la Champagne, selon certains — ils ne détestaient pas les procès; procès de la Fabrique, du Séminaire, des Pères Jésuites, des négociants et des voyageurs contre des débiteurs récalcitrants. En correctionnelle et au criminel, peu de choses. Mais beaucoup se rappelaient, en 1742, le procès de la négresse Marie-Joseph-Angélique et de son complice Jacques-Claude Thibault, qui avaient mis le feu à la ville et détruit quarante-six maisons, en 1734; celui de Jean Dupuy « convaincu de s'être défait et homicidé lui-même », en 1735; celui du soldat Prêtaboire, condamné à être pendu. Tout récemment, on avait instruit un singulier procès d'incantation. Un soldat de la garnison, Charles-François Havard de Beaufort dit l'avocat, avait été battu, fustigé et envoyé aux galères, pour avoir profané les paroles du Nouveau Testament et fait servir un Crucifix à des usages illicites et en quelque sorte magiques. Ce crucifix, porté à Québec, donna lieu à une cérémonie dite « du crucifix outragé », instituée par Mgr de Pontbriand. Cent ans plus tard, en 1842, Mgr Bourget érigeait, dans sa cathédrale, un chemin de croix, en expiation de ce sacrilège⁽¹⁰⁾.

* *
*
*

Pas plus alors que maintenant, semble-t-il, les Montréalais ne jouissaient de leur fleuve. Ils s'en servaient, c'est tout, et encore! La navigation océanique s'arrêtait à Québec. Ne montaient jusqu'à Montréal que de petites goélettes, des péniches, qui jetaient l'ancre à quelques brasses du rivage, et des canots que l'on tirait sur la grève. Les départs des flottilles pour les pays d'En-Haut, se faisaient plutôt de

(10) Cf. *Mélanges religieux*, 1842.

Lachine, afin d'éviter le Saut Saint-Louis. Allait-on se promener au bord de l'eau comme il fut de mode, au siècle suivant? C'est peu probable. Il n'y avait pas non plus de champ de Mars. Bon-Secours avait cessé d'être un but d'excursion, comme du temps de Marguerite Bourgeoys. Peut-être allait-on à la Montagne et dans les « bois enchanteurs » dont parle Pierre Kalm. Peut-être restait-on chez soi. M. E.-Z. Massicotte soupçonne le Montréalais d'alors d'avoir été terriblement casanier . . . quand il n'était pas en voyage de traite, à des milliers de milles de chez lui.

L'ère des grands voyages, illustrée par les missionnaires et les explorateurs, par les Dollier de Casson, les Cavelier de La Salle, les Greysolon Du Lhut, les Iberville et les Bienville, n'était pas close, loin de là. Pierre Gaultier de La Vérendrye, au début de ses expéditions lointaines, était venu s'installer à Montréal; sa femme y mourut en 1739; sa fille y vivait en 1742. Quant à lui, accompagné de ses fils, il découvrait l'Ouest canadien et allait bientôt atteindre les Montagnes-Rocheuses. Malheureusement, harcelé par ses créanciers, qui, j'en ai peur, étaient de Montréal, et noirci auprès du ministre par des calomniateurs, il dut se retirer à Québec. Enfin réhabilité, il allait repartir, quand il mourut à Montréal. Son corps reposa sous la chapelle de Sainte-Anne, à l'église paroissiale.

* *

*

Ville militaire et surtout commerciale, Montréal ne semble pas avoir été très intellectuelle à cette époque. C'était pourtant celle où régnaient en France, Saint-Simon, Fontenelle, Vauvenargues et Montesquieu et Voltaire. Buffon avait 35 ans, Jean-Jacques Rousseau, 30, Diderot, 29; LeSage avait encore cinq ans à vivre...

Sans doute la Congrégation de Notre-Dame veillait à l'éducation des filles et le Séminaire maintenait, rue Notre-Dame angle Saint-François-Xavier, depuis le dernier quart du XVIIe siècle, des écoles

primaires pour les garçons. On y avait même ajouté, en 1733, une section spéciale où s'enseignait le latin. D'ailleurs, dès la fin du XVII^e siècle, les Sulpiciens donnaient des leçons particulières, au Séminaire même, à des enfants qui désiraient faire leurs études classiques. Les Jésuites, déjà en 1694, tenaient « une espèce de collège ». Les jeunes gens devaient descendre à Québec, terminer leur cours. Les Montréalais appréciaient très peu cet avantage. Aussi demandèrent-ils, à deux reprises, en 1727 et en 1731, la fondation d'un vrai collège que l'on confierait aux Jésuites. De Paris, le ministre Maurepas répondit que ce collège serait « trop onéreux au roi ».

Il n'y avait pas à Montréal de théâtre. Y avait-il des bibliothèques? Chaque communauté religieuse avait la sienne, cela est sûr, ne fût-ce que pour alimenter la lecture de table, ou la lecture spirituelle quotidienne, ou la prédication dominicale. Quelque inventaire de notaire ne nous dira-t-il pas si, parmi nos officiers, nos négociants, nos rentiers, il n'y en avait pas un ou deux qui fût un amateur de livres?

Notre premier bibliophile semble bien avoir été M. François Vachon de Belmont. « Parmi les nombreux volumes qui nous sont venus de lui, disait M. Aegidius Fauteux, et qui subsistent encore, je n'en ai pas rencontré un seul qui ne fût de premier choix. » On sait que d'autres ecclésiastiques, par exemple M. Remy, curé de Lachine, M. de la Colombière, M. de Fénelon, possédaient des livres précieux. Mais ils étaient morts depuis longtemps en 1742. Le seul inventaire que nous ayons d'une bibliothèque montréalaise, à la fin du régime français, date de 1760. Le sieur Joseph Fournerie de Vezon en était l'heureux propriétaire. M. E.-Z. Massicotte en a publié le catalogue. Ces livres étaient beaucoup trop nombreux — plus de 300 — pour que M. de Vezon les ait apportés tous avec lui, quand il vint de France en 1757. C'est sa femme, sans doute, née Marie-Louise de Couagne, veuve Réaume, qui les lui avait transmis. En tout cas, leur choix témoigne d'une culture étendue et d'une curiosité variée, parfois assez hardie . . . « Plus d'un homme de goût, même aujourd'hui, en ferait

ses beaux dimanches. » La littérature du XVII^e et du XVIII^e siècle y était largement représentée, de même que l'Antiquité. Quelques ouvrages anglais, espagnols et italiens y figuraient aussi.

Il n'y a pas de raison de penser que les Vezon, les de Couagne et les Réaume faisaient exception dans leur milieu. On peut donc supposer que les Montréalais de 1742 n'étaient pas tous étrangers au mouvement des idées, et que, dans les salons du beau monde on causait de littérature, de science et même de philosophie.

* *
*

Il serait sans doute possible, en glanant dans la correspondance des gouverneurs et des officiers supérieurs avec les ministres de France et avec leurs parents, ou dans les archives notariales et judiciaires, de réunir maints traits de ce caractère qui nous permettraient de nous représenter la population de notre bonne ville . . .

Les faits que nous avons rapportés nous éclairent déjà là-dessus. Quelques notes de voyageurs presque contemporains — mais l'on sait que les voyageurs voient trop vite et toujours en surface — ajouteront un supplément d'information.

Le voyageur qui, en 1753, signait J.C.B. et dont l'identité n'a pas encore été percée, écrivait :

« Les habitants de Montréal sont beaucoup plus vifs, actifs, braves, ardents, entreprenants et guerriers que ceux de Québec; ils ont la prétention de se croire invincibles, ce qui cependant ne les a pas toujours garantis de se laisser surprendre quelquefois par les Iroquois (le P. de Charlevoix les jugeait de la même façon en 1721); mais comme ils sont tous guerriers et accoutumés avec les sauvages, il est plus difficile de les vaincre; ils sont bons voyageurs, conduisent bien leur canots toujours en chantant, également bons chasseurs; mais peu riches parce qu'ils dépensent aisément ce qu'ils gagnent dans les voyages qu'ils font quelquefois d'un an et plus, avec les commer-

çants qui vont tous les ans en traite chez les nations sauvages du nord. »

Cette mauvaise langue de J.C.B. ajoute :

« Les habitants de Montréal qualifièrent ceux de Québec de *moutons*; ces derniers ont effectivement le caractère plus doux et moins orgueilleux, ils appellent par représailles les Montréalais *loups*; qualification assez juste parce qu'ils ne fréquentent que les Sauvages et les bois. Les Québécois, au contraire, sont plus exercés à la pêche et ne commercent qu'avec les Européens, ce qui les rend plus civilisés, quoiqu'aussi courageux que les Montréalais . . . »

Les comparaisons sont souvent odieuses.

Pierre Kalm a été frappé par un autre aspect du caractère montréalais :

« Les hommes, dit-il, sont extrêmement polis et saluent, en ôtant leurs chapeaux, chaque personne, indistinctement, qu'ils rencontrent dans les rues. »

—Et les femmes?

« Ici les femmes en général sont belles; elles sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser aller qui charme par son innocence même et prévaut en leur faveur. Elles s'habillent beaucoup le dimanche, mais les autres jours, elles s'occupent assez peu de leur toilette, sauf leur coiffure, qu'elles soignent extrêmement, ayant toujours les cheveux frisés et poudrés, ornés d'aiguilles brillantes et d'aigrettes. »

.....
Il y a de cela deux cents ans ! . . .

olivier mauralt, p.s.s.